



Communiqué de presse  
Le 14/11/2017 à Paris

## LA MUTUELLE MGC REMPORTE L'APPEL D'OFFRES DE LA CAISSE DE RETRAITE DU PERSONNEL RATP

**La mutuelle MGC, première mutuelle santé des agents SNCF et de leur famille, a remporté deux nouveaux marchés. A l'issue d'un appel d'offres mené par la Caisse de Retraite du Personnel de la RATP, la mutuelle MGC a été retenue pour un contrat collectif obligatoire de complémentaire santé et pour un contrat de sur-complémentaire santé à adhésion facultative.**

*« La mutuelle MGC a démontré une très bonne compréhension de nos besoins et de nos enjeux en nous proposant une réponse d'une grande pertinence et un accompagnement pour la mise en place. Leur expertise et la prise en considération des salariés en proposant des réunions d'informations mais aussi des actions de prévention ont notamment été des plus dans notre décision. Nous espérons que cette collaboration répondra pleinement aux besoins de nos salariés et sera partie prenante de la démarche de Qualité de Vie au Travail que nous avons initiée .»* explique Christophe Rolin, Directeur de la Caisse de Retraite du Personnel de la RATP.

Intrinsèquement liée au monde cheminots depuis son origine, la mutuelle MGC continue de tisser des liens forts avec le secteur des transports en commun avec le gain de l'appel d'offres de la Caisse de Retraite du Personnel de la RATP. Ces deux nouveaux contrats s'inscrivent dans la continuité de la mission que s'est donnée la mutuelle MGC : garantir l'accès à la santé pour tous, au prix le plus juste.

Rempotée le 12 octobre dernier à l'issue d'un appel d'offres, l'attribution de ces deux contrats permet à la mutuelle MGC de progresser sur un marché mutualiste très concurrentiel.

La mutuelle MGC couvrira ainsi en santé le personnel de la Caisse de Retraite du Personnel de la RATP à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

### Contacts presse

Claire Chaput & Gaëlle Ryouq

[mgc@wellcom.fr](mailto:mgc@wellcom.fr)

01 46 34 60 60



### A propos de la mutuelle MGC

La mutuelle MGC est depuis plus de 130 ans la première mutuelle santé des agents SNCF et de leur famille. Depuis 2006, elle est ouverte à tous, cheminots ou non, et protège aujourd'hui plus de 260 000 personnes en santé.

### A propos du Groupe MGC

Le Groupe MGC comprend la mutuelle MGC, leader auprès des agents SNCF depuis plus de 130 ans, un Fonds de dotation, un Centre de Gestion Mutualiste Partagé, et un Centre Dentaire Mutualiste. Ces quatre entités sont unies par leurs valeurs mutualistes et la volonté de partager leur énergie au service de tous.